ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958
(Département du Nord - 8me Circonscription)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Gustave ANSART
Métallurgiste
Député sortant
Conseiller municipal de Roubaix

Fut, pendant plusieurs années, un ardent défenseur des métallurgistes dont il dirigeait l'action syndicale.
Elu député en 1956, s'est de suite préoccupé des conditions de vie de la population laborieuse, est intervenu dans de nombreux débats sur ces questions.
A déposé plusieurs projets de loi sur l'augmentation des salaires, des allocations familiales, de la retraite des vieux travailleurs.



Pierre CHARRET
Instituteur

Bien connu dans les organisations de l'enseignement et laïques dont il est un militant actif.

A l'avant-garde de la lutte pour :

– RELEVER LE NIVEAU DE VIE
– *HATER LA PAIX EN ALGÉRIE*
– PROMOUVOIR LA DÉTENTE INTERNATIONALE
– *DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE*

L'ELECTION du 23 novembre vous donne l'occasion de vous prononcer pour le changement.

La France se ruine par la guerre en Algérie. La vie chère, le chômage réduisent le pouvoir d'achat.

Les entreprises textiles, de confection, d'alimentation chôment. Les horaires de travail se réduisent dans la métallurgie, la sidérurgie. Des milliers de mal-logés attendent un logement. Les écoles sont surchargées. L'avenir est sombre pour la jeunesse.
C'est la mévente pour le petit commerce.

SEULS, LES COMMUNISTES ONT PROPOSE DES SOLUTIONS CAPABLES DE SORTIR LE PAYS ET LE PEUPLE DE CETTE SITUATION

En dehors des communistes, tous les candidats, de la droite au parti socialiste, même ceux qui, sous de nouvelles étiquettes politiques, voudraient se présenter comme des hommes nouveaux, repésentent les partis qui, pour avoir été associés aux gouvernements de ces onze dernières années, portent, tous, la responsabilité de la situation actuelle.

En 1936 - 1946 - 1956, des réalisations sociales importantes ont été obtenues sous l'impulsion des communistes : semaine de 40 heures, conventions collectives, sécurité sociale, nationalisation, allocations familiales, retraites des vieux, statut des fonctionnaires, congés payés, Office du blé, etc...

Dès maintenant, une politique correspondant aux exigences des travailleurs et conforme à l'intérêt national est possible.

C'EST CE QUE PROPOSE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, LE SEUL PARTI QUI, TOUJOURS, MET SES ACTES EN ACCORD AVEC SES PAROLES.

UN PROGRAMME CONFORME A L'INTÉRÊT DU PEUPLE

I. — Relever le niveau de vie de la population laborieuse

SALAIRES. — Augmentation des salaires et traitements devant la hausse du coût de la vie (actuellement chiffrée de 15 à 20 %).

Attribution, dans l'immédiat, de primes de vie chère.

SECURITE SOCIALE. — Remboursement effectif à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques.

Attribution des Allocations familiales aux jeunes ménages, dès le premier enfant.

Augmentation de 20 % de l'ensemble des prestations familiales.

RETRAITES. — Augmentation de 20 % de l'ensemble des pensions et retraites.

Amener à 55 ans l'âge de la retraite pour les femmes et les professions aux travaux pénibles et insalubres ; à 60 ans pour les autres travailleurs.

ZONES DE SALAIRE. — Suppression totale des zones pour le calcul des salaires, des allocations familiales, des retraites.

PROTECTION CONTRE LE CHOMAGE. — Création de l'assurance-chômage alimentée par une cotisation patronale.

Application des 40 heures sans diminution de salaire.

Vote de mesures permettant aux travailleurs touchés par le chômage, d'échelonner le remboursement de leurs prêts-logements et autres crédits.

ARTISANS. — Aide de l'Etat.

COMMERÇANTS. — Suppression de la patente.

II. — Politique de paix et de détente internationale

— PAIX EN ALGERIE par une négociation acceptable avec ceux contre qui la France se bat.

— POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE. — Coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive ; arrêts des essais atomiques.

III. — Politique sociale en faveur de la famille, de la jeunesse, de l'enfance

La réduction massive des dépenses militaires, la réforme démocratique de l'impôt permettraient de dégager les crédits pour :

1) **DEVELOPPER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ;**

— Construction des logements nécessaires dans la Circonscription pour les jeunes ménages et la suppression des taudis.

2) **AMELIORER ET DEVELOPPER L'EQUIPEMENT SANITAIRE ET HOSPITALIER.**

3) **GARANTIR L'AVENIR DE LA JEUNESSE :**

— Réforme démocratique et laïque de l'enseignement et augmentation des bourses.

— Construction de nouveaux groupes scolaires et centres d'apprentissage dans la circonscription.

— Développement des sports, de l'éducation physique, des colonies de vacances par l'octroi de crédits nouveaux.

— Réduire le temps de service militaire.

IV. — Restaurer la République - Construire une démocratie rénovée

Défendre et élargir les libertés démocratiques : Liberté d'opinion, syndicale, de la presse, de réunion.

— POUR BARRER LA ROUTE A LA REACTION.
— POUR MANIFESTER VOTRE VOLONTE DE CHANGEMENT.
— POUR LE PROGRES SOCIAL, LA PAIX ET L'AVENIR DE LA FRANCE.
— DES LE PREMIER TOUR PAS D'ABSTENTIONS.

Votez Gustave ANSART
et Pierre CHARRET

CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Vu : Les Candidats.

ATTENTION : Votez sans ratures ni panache, sinon votre bulletin sera annulé.

IMP. J. VANMEERHAEGHE. RONCQ